

Compte-rendu du conseil Municipal du 9 mars 2015_VARZY

Présents :

M. Gilles NOEL, Nathalie JOUANNEAU, Christophe MILLOT, Jean-François OCHAT, Florence HUBERT, Mme Raymonde REGNIER, M. PIGOURY, Anne-Marie BACHOLLET

Monsieur LEFORESTIER a donné procuration à madame Christiane BOCQUET, madame Elisabeth LELU à monsieur Gilles NOËL, monsieur Fabrice BALLE à madame Florence HUBERT et monsieur VERRIER à M PIGOURY.

Nomination d'un secrétaire de séance : madame Anne-Marie BACHOLLET est élue secrétaire à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal du conseil du 18.12. 2014

Le procès verbal est adopté à l'unanimité

Adoption de l'ordre du jour. M le Maire propose de modifier l'ordre du jour comme suit :

Lotissement du Chatelet

1. ➤ permis d'aménagement du lotissement - modifications
 - découpage des lots n°6, n°7, n°8
 - déplacement du chemin du lotissement communal au chemin rural derrière Chatelet
 - création d'un lot n°18 pour la servitude d'assainissement.

2. ➤ Vente du lot N°11

Finances

3. Ouverture anticipée de crédits budgétaires 2015
 - pour l'opération gendarmerie
 - pour l'opération matériel informatique
 - pour l'opération musée
4. Subventions 2015
 - Aux associations
 - Au CCAS

5. Frais de fonctionnement des écoles communales 2013 : répartition des dépenses

Administration générale

6. Inscription de Travaux d'Intérêt Général par la commune de Varzy – Convention
7. Adhésion au groupement de commande Voirie 2015
8. Fournitures pour le feu d'artifice 2015
9. Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour étude diagnostic d'un logement communal

Compte-rendu du conseil Municipal du 9 mars 2015_VARZY

10. Traitement du personnel - avancement d'échelon
11. Récolement du Musée

M le Maire propose que soit rajoutés à l'ordre du jour les point suivants :

12. Lotissement du châtelet - Vente des parcelles n°6, 7 et 8
13. Attribution des lots de travaux - rénovation hébergement du château de Varzy.
14. Travaux de sécurisation et de remise aux normes électriques de la gendarmerie (ouverture de crédits).
15. Pose d'un chauffe-eau à la salle polyvalente et au château (ouverture de crédits)
16. Installation d'une nourrice générale d'alimentation en eau potable au château de Varzy (ouverture de crédits).
17. Remise en service de la sonorisation du centre bourg - devis (ouverture de crédits)
18. Travaux entrée de ville - RN151 sur l'avenue de la Charité.
19. Raccordement électricité de deux nouvelles maisons individuelles
20. Pêche à l'étang communal - date d'ouverture, modification du règlement de pêche
21. Isolation des greniers dans 3 bâtiments municipaux

M le Maire propose que soit retiré à l'ordre du jour le point relatif à la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie.

VOTE : l'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Lotissement du Chatelet

1. ➤ permis d'aménagement du lotissement - modifications
 - découpage des lots n°6, n°7, n°8
 - déplacement du chemin du lotissement communal au chemin rural derrière Chatelet
 - création d'un lot n°18 pour la servitude d'assainissement.

La commune a créé en 2005 un lotissement à usage résidentiel de plus de 2.4 hectares, avec 16 lots à bâtir et un lot voirie au lieu dit « derrière Châtelet ». Une demande de permis d'aménager a été enregistrée par les servies de l'Etat. Aucun lot n'a eu preneur jusqu'en fin 2013.

Le conseil municipal, lors de sa séance le 17 décembre 2013, cédait 3 parcelles du lotissement (n° 14, 15 et 16) à l'Euro symbolique à la société Nièvre Habitat et apportait une participation financière de quinze mille Euros par logement (sur 3 exercices financiers). L'office public de l'habitat de la Nièvre officialisait la construction de 3 pavillons ouverts à la location. Or, les sondages sur les terrains pressentis ont révélé des faiblesses en sous-sol, renchérissant tellement le coût que l'équilibre du projet a été remis en cause. La mairie a proposé d'étudier une nouvelle faisabilité sur la partie

Compte-rendu du conseil Municipal du 9 mars 2015_VARZY

haute du lotissement. De nouveaux sondages de sol sur les parcelles n°6, 7 et 8 ont acté la faisabilité financière d'une opération immobilière du même type que précédemment.

Pour ce faire, il est nécessaire de modifier le permis modificatif d'aménager en reprenant le règlement du lotissement : redécoupage des lots n°6, 7 et 8, déplacement du chemin rural et création d'une servitude d'assainissement sur un nouveau lot créé (n°18).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

- le nouveau permis d'aménagement du lotissement et son règlement
- le redécoupage des lots n° 6, 7 et 8
- le déplacement du chemin rural
- la création d'une servitude d'assainissement sur un nouveau lot créé n° 18

Le conseil Municipal autorise M. le Maire à signer toutes pièces administratives afférentes aux dossiers.

2. Vente du lot N°11 et n°6, 7 et 8

Monsieur HOUSSARD et Madame Sylvie PERRET se sont portés acquéreur du lot n° 11 de 1 006 m² au prix de 12€ le m², 12 072€. La rédaction de l'acte de vente est confié à l'étude Notariale de M^e VERRIER.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants la vente du lotissement n° 11 du lotissement du Châtelet au prix de 12 072€ (le pouvoir de M^e Verrier est retiré du vote) et autorise M. le Maire à signer toutes pièces administratives afférentes à cette transaction.

Nièvre Habitat – achat des lots n°6 de 772 m², n°7 de 899 m² et n°8 de 990 m², au prix total de 1€ pour y implanter 3 maisons individuelles ouvertes à la location et répondant aux standards de consommation énergétique moindre.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la vente des lots n° 6, 7 et 8 du lotissement du Châtelet au pris d'1€, s'engage à apporter une participation financière de quinze mille Euros par logement (sur 3 exercices financiers) et autorise M. le Maire à signer toutes pièces administratives afférentes à cette transaction.

Finances

3. Ouverture anticipée de crédits budgétaires 2015

Avant que ne soit proposé au vote des élus le Budget Prévisionnel 2015, et afin d'assurer la continuité de service, il est nécessaire d'ouvrir par anticipation des crédits en section INVESTISSEMENT :

Matériels :

Informatique – logiciels et ordinateurs ;

Compte-rendu du conseil Municipal du 9 mars 2015_VARZY

Logiciels informatiques pour un montant TTC de 4500 €

Ordinateurs Bibliothèque + ordinateur école primaire pour un montant TTC de 1300 €

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de crédit à l'unanimité.

Sonorisation en centre-ville pour un montant TTC de 4353,68 €

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de crédit à l'unanimité.

Chauffe-eaux à la salle polyvalente et au château de Varzy avec quelques travaux complémentaires dans la cuisine pour un montant TTC de 4591,20 €

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de crédit à l'unanimité.

Nourrice d'eau potable au Château pour un montant TTC de 2456,40 €

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de crédit à l'unanimité.

Travaux :

Restauration de 2 tableaux au Musée municipal (délibération du 18/12/2014 autorisant la rénovation) pour un montant TTC de 3 605 € le Conseil Municipal approuve l'ouverture de crédit à l'unanimité

Raccordement au réseau électrique de 2 parcelles ayant bénéficié d'un permis de construire le 31/10/2010, route de Villiers le Sec à Charlay, pour un montant TTC de 6 778 € et le 18/2/2015, rue du 8 mai 1945 pour un montant TTC de 2 625 €

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de crédit à l'unanimité.

Mise aux normes électriques des 6 logements de la gendarmerie pour un montant TTC de 4 444,03 € selon devis mieux disant de l'entreprise DESPIGNES, le Conseil Municipal approuve l'ouverture de crédit à l'unanimité

4. Subventions 2015

➤ Aux associations. Chaque association locale et organisme extérieur a reçu, en fin d'année 2014, un courrier municipal les sollicitant quant à bénéficier d'une subvention municipale 2015. La commission des finances, réunie le 5/3 dernier, a listé les demandes et propose aux élus du conseil municipal une attribution de 19 350€ auquel s'ajoute la somme de 250€, octroyée lors du dernier conseil municipal.

M. Le Maire propose que, pour toute manifestation culturelle organisée dorénavant, par les associations Varzycoises, la salle du château soit accordée à titre gracieux ou que le coût de la location soit versée en subvention exceptionnelle aux organisateurs.

Le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité

➤ Au CCAS. Il est nécessaire d'abonder le budget du CCAS en 2015 afin de solder les dépenses 2014 et d'anticiper ses prochaines attributions financières. Aucune subvention municipale n'a été versée en 2014. Il est proposé de verser 10 000€ sur le budget municipal 2015.

Compte-rendu du conseil Municipal du 9 mars 2015_VARZY

Le Conseil Municipal adopte la proposition à l'unanimité.

5. Frais de fonctionnement des écoles communales 2013 : répartition des dépenses

Les communes aux alentours de Varzy, dépourvues de structures d'accueil, assurent les dépenses de fonctionnement de leurs élèves fréquentant les écoles primaire et maternelle de Varzy. Elles constituent le secteur scolaire de Varzy et par accord amiable, depuis 1991, reversent chaque année, après vérification, les dépenses afférentes aux fournitures, frais de personnel, chauffage, entretien, télécommunication et autres dépenses susceptibles d'assurer dans les meilleures conditions l'enseignement et les activités péri scolaires organisées à Varzy.

Il est rappelé que des travaux importants de rénovation intérieure ont été conduits à l'école primaire en 2013 et que les activités périscolaires ont démarré en fin d'année 2013, dans le cadre d'un projet éducatif.

Lors d'une réunion en mairie de Varzy avec les maires concernés, le 17 janvier 2015, au vu des documents relatifs à l'année scolaire 2013/2014, il a été acté par les présents que les 61 316€ de frais pour l'école primaire feront l'objet d'une facturation individuelle de 652€ par élève (25 élèves des communes extérieures pour 16 300€) et que les 69 873€ de frais de fonctionnement pour l'école maternelle feront l'objet d'une facturation individuelle de 1 625€ par élève (9 élèves des communes extérieures pour 14 625€).

Le Conseil Municipal acte les sommes détaillées ci-dessus et autorise le Maire à signer les pièces administratives afférentes à l'unanimité.

Administration générale

6. Inscription de Travaux d'Intérêt Général par la commune de Varzy – Convention

M le Maire a reçu la directrice du Service Pénitentiaire Insertion et Probation de la Nièvre afin de conclure une inscription de TIG avec la mairie.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec le service pénitentiaire insertion et probation de la Nièvre pour une durée maximum de 20 heures par semaine, à la majorité par 10 voix pour, 1 voix contre.

7. Adhésion au groupement de commande Voirie 2015

Le conseil municipal, lors de la séance du 5 septembre 2014, actait le principe de réaliser des travaux de voirie sur l'entrée du hameau de Chantemerle et à la gendarmerie (accès devant et derrière), par le biais d'un groupement de commande, réunissant plusieurs communes du canton. Nièvre Ingénierie était choisi en tant que maître d'œuvre des opérations. Or, au vu des conditions climatiques de la fin 2014, aucun de ces travaux n'a été réalisé.

Une nouvelle démarche « groupement de commande » est initiée en 2015, sous l'égide de la commune de Trucy, désignée « coordonnateur du groupement ». Elle réunit des communes du canton (7) et hors canton de Varzy (6).

Compte-rendu du conseil Municipal du 9 mars 2015_VARZY

Il est proposé au conseil municipal de :

- Approuver la convention constitutive du groupement de commandes pour l'entretien de la voirie communale et notamment la désignation de Trucy l'Orgueilleux en qualité de coordonnateur,
- Autoriser le Maire à signer la convention constitutive, à signer le marché avec le prestataire retenu et prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- Valider le choix de Nièvre Ingénierie comme maître d'œuvre,
- Définir les voies reliant le hameau de Chantemerle et à l'intérieur de la gendarmerie de Varzy,
- Désigner comme représentants à la commission d'appel d'offres du groupement messieurs C MILLOT (titulaire) et G NOËL (suppléant).

Le Conseil Municipal approuve la proposition à l'unanimité.

8. Fournitures pour le feu d'artifice 2015

Une prestation pyrotechnique est traditionnellement organisée le 13 juillet de chaque année à l'étang communal. Il est proposé au conseil municipal d'approuver à nouveau ce principe pour l'année 2015, de choisir la société Artifices – ciel pour la réalisation du prochain spectacle d'un montant de 3 650€ TTC et d'autoriser le Maire à signer les pièces administratives afférentes. Le Conseil Municipal approuve la proposition à l'unanimité.

9. Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour étude diagnostic d'un logement communal

La Ville est propriétaire d'un parc communal qu'il est nécessaire d'améliorer, notamment du point de vue de l'isolation thermique et phonique et d'entretenir afin d'assurer un confort minimum à ses locataires.

Légataire de deux maisons d'habitation depuis le début 2014, il est proposé d'en établir un diagnostic thermique sur chacune d'entre elles. Le SIEEEN, service architecture propose une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en ce sens pour un prix unitaire de 1 316.40 € TTC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le contenu de cette mission et son montant et autorise M le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives au dossier.

10. Traitement du personnel - avancement d'échelon

M le Maire propose de modifier le contrat initial d'une agent municipale recrutée en 2013 à durée indéterminée et de fixer la rémunération au 2^{ème} échelon brut 341 indice majoré 322 de l'échelle 3 de la filière technique à compter du 1/1/2015.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer l'avenant modificatif de rémunération et toutes pièces administratives attenantes.

11. Récolement du Musée

Compte-rendu du conseil Municipal du 9 mars 2015_VARZY

L'obligation du récolement décennal des collections du musée municipal nécessite de rémunérer une stagiaire, au titre de vacations d'un montant de 1 000€. La conservation départementale des Musées de la Nièvre encadrera le travail effectué et fournira un plan de récolement à la ville de Varzy.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. Le Maire à recruter un vacataire et à signer la convention de stage avec l'Université de Bordeaux ainsi que toutes pièces administratives attenantes au dossier.

12. Lotissement du châtelet - Vente des parcelles n°6, 7 et 8

CF. Lotissement du Châtelet

13. Attribution des lots de travaux - rénovation hébergement du château.

L'avis d'appel public à la concurrence pour les travaux de rénovation de l'hébergement au château de Varzy a fait l'objet de deux réunions en commission municipale et d'un examen des offres formulées par le maître d'œuvre de l'opération. Ont été retenues en vue de l'exécution des travaux en 2015 et pour les 7 lots du marché, les entreprises ou sociétés suivantes :

Montant H.T € Montant TTC €

Lot 1 : OSSATURES BOIS, ISOLATION, BARDAGE

SARL LEGER Père et Fils 18 140 SANCERGUES	47 132.40	56 558.88
--	-----------	------------------

Lot 2 : MENUISERIES EXTERIEURES, INTERIEURES, SERRURERIE

DENIS ET FILS 58 130 GUERIGNY	50 733.90	60 880.68
----------------------------------	-----------	------------------

Lot 3 : ETANCHEITE

S.N.E.C 58 000 NEVERS	17 759.20	21 311.04
--------------------------	-----------	------------------

Lot 4 : GROS ŒUVRE, PLATERIE, PLAFONDS, ISOLATION, CARRELAGE

CELIK CONSTRUCTION 58 000 NEVERS	91 044.10	109 252.92
-------------------------------------	-----------	-------------------

Lot 5 : PEINTURE

SA NTB 58 130 URZY	31 927.69	38 313,23
-----------------------	------------------	------------------

Lot 6 : ELECTRICITE

BOURGEOIS SA 58 600 FOURCHAMBAULT	40 445.77	48 534.92
--------------------------------------	-----------	------------------

Lot 7 : PLOMBERIE, VENTILATION, CHAUFFAGE

SARL GALLOIS ROBERT et ASSOCIES 58 641 VARENNES VAUZELLES CEDEX	35 338.00	42 405.60
--	-----------	------------------

TOTAL GENERAL HORS TAXE 314 381.06 €

TVA 20 % 62 876.21 €

TOTAL GENERAL T.T.C. 377 257.27 €

Le conseil municipal retient les entreprises ou sociétés, ayant répondu au cahier des charges du marché, tel que précisé ci-dessus et autorise M le Maire à signer les pièces administratives attenantes. Vote à la majorité : Pour : 8, abstentions : 3 M^{me} REGNIER, MM. PIGOURY et VERRIER.

14. Travaux de sécurisation et de remise aux normes électriques de la gendarmerie (ouverture de crédits).
15. Pose d'un chauffe-eau à la salle polyvalente et au château (ouverture de crédits)
16. Installation d'une nourrice générale d'alimentation en eau potable au château de Varzy (ouverture de crédits).
17. Remise en service de la sonorisation du centre bourg - devis (ouverture de crédits)

CF. le chapitre FINANCES

18. Travaux entrée de ville - RN151 sur l'avenue de la Charité.

Les dégradations de chaussée de la RN 151 dans la traversée de Varzy feront l'objet en 2015, d'une programmation de travaux par les services de la Direction Interdépartementale des Routes Centre Est. La réfection complète de la couche de roulement entre le croisement de la route du cimetière, et la RN 151 jusqu'au-dessus de l'avenue de La Charité (le Paradis) complète les interventions ponctuelles effectuées ces derniers temps sur la chaussée.

Compte-rendu du conseil Municipal du 9 mars 2015_VARZY

La configuration de l'îlot central, situé avenue de La Charité, nécessite préalablement à ces travaux une modification importante (très régulièrement accroché par les Poids Lourds et engins agricoles) ainsi que de ses abords le long des habitations et du côté de la salle polyvalente. Des espaces paysagers pourraient également compléter les modifications au sol.

Il est proposé au conseil municipal de faire réaliser un levé topographique des zones à lever pour la RN 151 et de confier la maîtrise d'œuvre de l'opération municipale à Nièvre Ingénierie afin d'établir un dossier complet de rénovation urbaine et de solliciter les subventions publiques nécessaires au bouclage financier de cette opération.

De plus, il est proposé de faire réaliser un levé topographique sur la rue A. Garcement afin de préparer sa réfection aux normes.

Le conseil Municipal approuve la proposition à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer toutes pièces administratives afférentes.

19. Raccordement électricité de deux nouvelles maisons individuelles

Il est nécessaire que la Ville assure le raccordement au réseau électrique de 2 parcelles de terrain ayant bénéficié d'un permis de construire (31/10/2010, route de Villiers le Sec à Charlay et le 18/2/2015, rue du 8 mai 1945). Les extensions électriques sont chiffrées par le SIEEEN à 6 778€ TTC et 2 625€ TTC.

Le conseil municipal approuve les devis du SIEEEN, autorise l'inscription des crédits nécessaires et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces administratives attenantes à ces deux opérations à l'unanimité.

20. Pêche à l'étang communal - date d'ouverture, modification du règlement de pêche

M le Maire propose que l'ouverture de la pêche à l'étang communal soit désormais fixée au 1^{er} avril de chaque année et sa fermeture le 31 décembre de chaque année. Le règlement intérieur, en date du 29 avril 2014, est modifié en ce sens ainsi que l'article précisant le poids des carpes à remettre à l'eau (égal ou inférieur à 3 kg), et la taille des brochets d'une taille inférieure à 50 cm et les sandres d'une taille inférieure à 40 cm qu'il est nécessaire de remettre à l'eau, une fois capturés. Le prix de la carte annuelle est fixé à 46 € tout public (adulte)

21. Isolation des greniers dans 3 bâtiments municipaux

M. le Maire propose d'isoler les greniers dans 3 bâtiments municipaux : les greniers de la mairie, de la trésorerie et de la salle des fêtes - 280m². Un devis de 2 183 € TTC est soumis à l'approbation des élus du Conseil Municipal. Les travaux ; inscrits dans la volonté de municipale de réduire les consommations d'énergie, seront réalisés en régie et feront l'objet d'un dépôt de dossier auprès du SIEEEN au titre des Certificats d'Economie d'Énergie - CEE

Le conseil Municipal approuve la proposition à l'unanimité et autorise M le Maire à signer tout document y afférant.

Questions diverses

Informations relatives aux élections départementales des 22 et 29 mars prochain – bureau de vote et tables de résultat.

M le Maire rappelle que la foire de la St Georges se tiendra le 26 avril prochain en centre-ville.

Le Lycée Professionnel accueille actuellement un groupe de jeunes en formation ferronnerie de Kaiserlautern (Allemagne) et ce pour deux semaines.

La séance est clôturée à 22h.



Gilles Noël